



Seventeenth meeting of the Noumea Convention

Seventeenth ordinary meeting of the contracting parties to the convention for the protection of the natural resources and environment of the South Pacific Region and related protocols (Noumea Convention)

Apia, Samoa
31 aout 2023

Point 7 de l'ordre du jour : Questions appelant une décision

Objet du présent document :

1. Présenter à la Conférence des Parties les documents de travail appelant une décision.

Contexte :

2. Les documents de travail mentionnés ci-dessous sont soumis à la considération aux Parties pour qu'elles se prononcent à leur sujet :
 - DT 7.1 – Rapport final de la Conférence spéciale des Parties sur l'examen de la Convention de Nouméa.
 - DT 7.2 Bilan des travaux préparatoires de la première et de la deuxième réunions du comité de négociation intergouvernemental (CNI-1, CNI-2) en vue de l'élaboration d'un instrument mondial juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.
 - DT 7.3 Analyse des approches concernant les mécanismes de lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

Recommandation :

3. Les Parties sont invitées à :
 - 1) **examiner** les documents de travail et se prononcer à leur sujet.